



Conseil d'établissement primaire et secondaire de Chavannes-près-Renens et de Saint-Sulpice



Procès-verbal

Séance du mardi 10 février 2026 à 20h00

Buvette du collège de la Concorde, Chavannes-près-Renens

- Présences :** M. Jean CEPPI – Mme Anne MERMINOD – M. Bertrand DE RHAM – Mme Isabelle VAZ GOMES – M. François BRASSART – M. Florian RUF – M. Neal GAUVIN – Mme Mariel CASTRO – Mme Stefania HOFMANN – M. Robin NICHELE – Mme Esra AKBULAK
- Excusés :** Mme Cécile MATHOU – M. Stéphane GABRIEL – Mme Mirela VERSCHUEREN – Mme Jeanne LIEVENS – Mme Florence POJER – Mme Janik ALTHAUS –
- Absents :** Mme Ilaria PRETELLI – Mme Alexandra MONNOT –
- Procès-verbal :** Danielle Menoud
-

1. Accueil

M. Jean CEPPI ouvre la séance, il souhaite la bienvenue à tout le monde pour cette nouvelle séance.

2. Liste de présence

Conformément à ci-dessus

3. Adoption de l'ordre du jour

Adopté à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal du 1^{er} décembre 2025

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

5. Démissions / nominations

Mme Isabelle VAZ GOMES a été proposée par le parti socialiste en remplacement de Mme Imma MOSCA dans le quart politique.

6. Communication de la Direction

Mme Stefania HOFMANN, Directrice, rappelle les quelques manifestations qui ont eu lieu en fin d'année :

- Le Marché couvert du collège de La Planta pourrait se reproduire (les chalets ont été bâtis durablement). La construction de ces chalets l'a été dans une démarche pédagogique.
- Les Petits pains à la récré, afin de les vendre, une roulotte a été conçue par les enfants de l'Atelier.
- La chantée de Noël (2 éditions) a eu lieu à Saint-Sulpice.
- Un cortège des lanternes en février s'est déroulé au collège de la Concorde. Les directives sont péniblement suivies par les parents qui assistent à ce cortège.
- Une initiative personnelle par une institutrice des 1 et 2P pour une œuvre au CHUV pour les victimes de Crans-Montana. La cellule psy n'a pas eu besoin de rencontrer d'enfants.
- Les camps d'hiver sont tous rentrés. Les camps aux Alouettes et les voyages d'étude auront lieu plus tard.

7. Communications des Municipalités

M. Jean CEPPI annonce que la cabane à l'entrée du collège de La Planta a été démontée. C'était un projet avec des entreprises pour que les enfants aient la possibilité de voir les métiers du bâtiment. Des « visiteurs » ont squatté les week-ends. La sécurité n'était assurée. Elle a donc été démontée.

Une réponse du Conseil d'Etat à la lettre du Conseil d'Etablissement a été reçue le 23 décembre 2025. Elle sera transférée à l'ensemble des membres du Conseil d'Etablissement.

Au carrefour de la rue Centrale et l'avenue de Préfaully il y a eu l'installation de séparateurs de voies pour faciliter le ralentissement de la circulation. C'est une mesure transitoire.

Au passage-piéton entre l'avenue de la Gare et la route de la Maladière la visibilité n'était pas optimum. Un aménagement provisoire est à bout touchant afin d'améliorer la visibilité.

8. Communication des groupes représentés (communes, organisations, école, parents)

Quart communes : il n'y a pas de communication.

Quart organisations : Mme Mariel CASTRO (APE) donne l'information qu'au début de l'été l'APE Vaud organise des séances pour intéresser les parents à faire partie du Conseil d'Etablissement. Ils proposent également un suivi entre les anciens du quart parents aux nouveaux qui s'intéresseraient au quart parents futur afin de transmettre le flambeau.

Quart école : il n'y a pas de communication.

Quart parents : M. François BRASSART signale que devant le collège de la Plaine, il y a des travaux devant le passage piéton. Il n'y a aucune visibilité et c'est très dangereux. M. Jean CEPPI promet que cela sera transmis dès ce soir au service travaux pour mesures correctives.

9. **Fixation de la date du prochain Conseil : le mardi 5 mai 2026 à 20H00 à Saint-Sulpice. Ça sera la dernière séance de la législature. Un apéritif-dinatoire sera prévu.**

10. **Divers et propositions individuelles**

M. Florian RUF s'inquiète de l'occupation du collège de la Plaine pour les 5P et 6P. Tout sera communiqué ultérieurement. Le déplacement des élèves sur Chavannes est sur le bureau de l'urbanisme. Un Plan de mobilité des écoliers est en cours. Une information aux élèves et aux parents arrivera prochainement. La PolOuest est passée chez les petits, elle passera chez les grands bientôt. Les infos seront également transmises à l'APE. L'information est donnée en premier lieu au personnel (instituteurs), puis à l'association des parents, puis aux parents et enfin à la population.

Aucun autre divers n'étant demandé, la séance est levée à 20h26.

Au nom du Conseil d'établissement scolaire
primaire et secondaire
de Chavannes-près-Renens et de Saint-Sulpice

Présidence :



Jean CEPPI

Secrétariat :



Danielle Menoud